

Presse ouest-africaine francophone : à la croisée des évolutions

Gaoussou Drabo

*Directeur général de l'Agence
maliennne de presse et de publicité
amap@malinet.ml*

Le comportement des médias, les relations médias-pouvoirs, médias-acteurs politiques et média-société civile représentent des questions cardinales dans le déroulement des processus démocratiques. La preuve en est que pour une très large frange des opinions publiques, la liberté d'expression se confond tout simplement avec la liberté de presse. Ce raccourci peut paraître lapidaire et, à la limite, injuste pour certains acteurs de la démocratisation.

Mais l'amalgame n'est guère étonnant, si l'on accepte de se remémorer un passé qui n'est ni aussi éloigné que cela, ni entièrement révolu. Les régimes autoritaires ont toujours nourri la conviction que celui qui maîtrise l'information "tient les foules". La preuve en a été largement administrée pendant plusieurs décennies de pouvoir autoritaire : dans de nombreux gouvernements, les portefeuilles de l'Intérieur et de l'Information étaient confiés – pour des raisons de sécurité – à un seul et même titulaire.

Aujourd'hui encore, le libre accès aux médias publics et le traitement égalitaire par ces médias des différents protagonistes de la vie politique et sociale donnent lieu à d'incessantes batailles. La véritable libération de l'espace de communication et le libre exercice à reconnaître aux acteurs de cet espace constituent des enjeux majeurs qui opposent les forces novatrices et les tenants des systèmes anciens. Il faut cependant reconnaître que l'ouverture dans le domaine des médias n'est pas forcément synonyme de qualité et de responsabilité. Cela étant, la libéralisation produit en principe des effets globa-

lement positifs : diversification des informations et des commentaires proposés aux citoyens, éclairage plus critique des réalités nationales et développement de l'information de proximité.

Mais les maladies infantiles restent persistantes. Elles vont de la médiocre qualité de nombreux produits proposés au public aux pratiques condamnables sur le plan de l'éthique professionnelle. Le présent article n'a pas la prétention de faire une analyse exhaustive de la situation des médias dans l'espace ouest-africain francophone où les expériences de démocratisation ont connu des fortunes diverses et où les paysages médiatiques ont inévitablement subi les contrecoups de la météo politique nationale. Dans cette contribution, nous nous efforcerons plus modestement de partager un certain nombre de réflexions sur l'état des médias dans les pays en transition démocratique en nous arrêtant sur le rôle des médias publics, l'évolution de la presse privée, les problèmes généraux de la presse avant de conclure sur quelques propositions.

Médias publics : plus cela change...

Sans tomber dans une bataille de termes, il nous paraît important d'insister sur la différence à instaurer dans les notions de "médias d'État" et de "médias publics". Le premier concept perpétue l'époque d'une information très contrôlée, empruntant allégrement aux procédés de la propagande et ignorant les opinions alternatives de celles des autorités en place. L'on constate que dans les pays en transition démocratique, les anciens médias gouvernementaux ont été conservés pratiquement en l'état avec de légers remaniements de statuts susceptibles de leur conférer une plus grande souplesse de fonctionnement et parfois une modification du mode de désignation de leurs directions, cette dernière prérogative pouvant revenir à une instance de régulation souvent inspirée du Conseil supérieur de l'audiovisuel français (CSA).

À ces médias considérés désormais comme publics reviennent grosso modo les missions affectées aux structures similaires dans les États francophones du Nord : assurer un service d'utilité publique en garantissant un traitement égalitaire des différentes composantes de la nation, en fournissant une information dépassionnée et en s'investissant dans des domaines d'intérêt dédaignés par les médias à vocation commerciale. Mais dans la réalité, les choses se passent autrement. Pour les gouvernements, les médias publics restent un irremplaçable instrument pour valoriser leurs actions et soigner leur image. Ainsi s'explique l'attention sourcilleuse portée notamment aux informations diffusées via les médias électroniques.

Cette vigilance est souvent accompagnée d'une justification ver-

tueuse : celle de devoir donner de l'information "utile" au citoyen et de ne pas perturber une opinion publique encore malhabile dans le tri de l'information. L'argument n'est pas totalement dépourvu de fondement, mais il est trop fréquemment invoqué pour masquer en réalité le retour à une information institutionnelle et aseptisée, la négation des courants d'expression alternative et un filtrage des sujets dérangeants. Il n'est pas étonnant que confrontées aux précautions prises par l'autorité dirigeante, les oppositions politiques se plaignent constamment de leurs difficultés d'accès aux médias publics. Cette permanence dans la récrimination constitue en elle-même un indice suffisant de la complexité de la problématique des médias publics.

Le temps est passé où l'émergence et la multiplication des médias privés étaient considérées sans nuances comme une chance pour la démocratisation. Le paysage offert par les journaux indépendants et les radios libres est en effet ambivalent. D'un côté, se trouvent les titres et les stations qui mettent à profit l'opportunité offerte par l'ouverture démocratique pour proposer une information critique et de qualité ou pour développer une vraie communication de proximité. De l'autre, on recense des organes qui hébergent sans états d'âme le plus offrant. Malheureusement, ce sont fréquemment les outrances des seconds qui retiennent l'attention de l'opinion publique. Celle-ci – dont la maturation est beaucoup plus rapide que ne l'imaginent souvent les personnalités publiques et les hommes de presse – ne nourrit aucune illusion sur l'objectivité dont se prévalent nombre d'organes et perçoit nettement les opérations d'infiltration dont ceux-ci ont été l'objet.

Les accointances critiquables, tout comme le recours excessif au sensationnel, pénalisent gravement la crédibilité de la presse privée à laquelle revient un rôle de "sentinelle" des acquis démocratiques. Or, il suffit que cette sentinelle multiplie les fausses alertes pour qu'à des moments cruciaux, ses mises en garde ne soient plus prises en considération par une opinion publique mithridatisée et désillusionnée. Ce scénario a malheureusement de bonnes chances de perdurer...

Les faiblesses de l'accompagnement

Qu'ils soient privés ou publics, les médias en sortant de l'ère autoritaire pour se mouvoir dans un contexte politique et économique plus ouvert affrontent un certain nombre de difficultés objectives qui précarisent l'existence d'une notable frange d'organes et amenuisent le rôle de ceux-ci dans l'accompagnement et parfois la stimulation du processus de démocratisation. On peut notamment relever :

– *la faible qualification de nombreux journalistes* qui amoindrit leur capacité de collecte de l'information et la qualité de leurs analyses. Le boom des médias qui s'est produit à des échelles variables dans l'espace francophone ouest-africain en transition démocratique n'est pas accompagné d'une disponibilité suffisante de ressources humaines qualifiées dans les différents métiers de la presse. Les retombées de cette pénurie sont importantes sur la qualité des produits proposés autant dans le fond que dans la forme. Or, l'exigence exprimée par le public est en hausse permanente. Il y a donc un risque réel de voir l'audience locale se détourner des médias nationaux pour chercher ses références sur des supports étrangers, notamment dans le domaine de l'audiovisuel ;

– *le caractère aléatoire des ressources de nombreux médias*. La faiblesse numérique du lectorat aggravée par le problème de l'analphabétisme et les handicaps de messagerie s'ajoute à l'étroitesse du marché publicitaire. En outre, le personnel administratif et gestionnaire des entreprises de presse ne dispose pas toujours de la qualification requise. Enfin, le renchérissement continu des consommables et des équipements (tous importés) déstabilisent les entreprises qui font un effort de structuration. La précarité amenée par ces facteurs rend les médias et les journalistes plus vulnérables aux pressions et aux tentations ;

– *la sévérité des législations sur la presse* demeure intacte en ce qui concerne les délits d'offense au chef de l'État et d'atteinte à la Sûreté nationale. Ces délits de presse prévus dans la loi française de 1881 sont le plus souvent tombés en désuétude dans la pratique hexagonale, mais ils servent fréquemment dans les États en transition démocratique. Le recours à ces dispositions législatives a ceci de commode que le plaignant est quasiment dispensé de prouver la réalité du délit. En période de tension, ces dispositions législatives sont d'une efficacité redoutable pour les remises en ordre ou les opérations de dissuasion.

Quelques propositions...

Dans le cadre d'une nécessaire solidarité francophone Nord-Sud qui peut s'exercer hors des circuits institutionnels inter-États, l'appui devrait sans doute se concentrer encore plus sur :

1. *la spécialisation des journalistes à l'intérieur des rédactions*. Face à un public de plus en plus exigeant, la multidisciplinarité sur laquelle fonctionnent – par la force des choses – de nombreux médias révèle clairement ses limites. Le relèvement de la qualité de l'information est un défi plus que jamais d'actualité et les organes de presse se doivent de tirer vers le haut la conscience citoyenne de leur public en proposant

à ce dernier des éléments d'appréciation toujours plus pointus ;

2. *la formation du personnel gestionnaire des entreprises de presse.* La pérennité des organes passe à l'évidence par une meilleure identification des ressources et une utilisation plus judicieuse de celles-ci. Or, actuellement, dominant encore la navigation à vue et le bricolage ;

3. *une juste identification du meilleur usage à faire des nouvelles technologies de l'information et de la communication.* Les NTIC sont systématiquement présentées comme une chance à saisir par les presses du Sud, mais on oublie souvent que ces dernières opérant dans un environnement sociologique et technologique différents que ceux des pays industrialisés courent le risque de s'approprier des innovations juste comme des gadgets ayant très peu de répercussions sur la diversification de leur production et sur l'élargissement de leur diffusion ;

4. *un appui à toutes les tentatives de mise en place de structures d'autorégulation de la presse.* Le pari à faire sur l'esprit de responsabilité et sur la maturation des professionnels de la communication nous paraît dans le court et le moyen terme plus cohérent qu'un effort pour la modification des législations sur la presse ou encore un espoir de rendre les instances de régulation véritablement indépendantes du pouvoir politique. La Fédération internationale des Journalistes (FIJ) œuvre déjà en ce sens.

L'on pourrait nous faire la réflexion que ces propositions sont presque toutes purement "techniques" (c'est-à-dire directement liées au fonctionnement des organes de presse) et ne sont pas de manière très évidente destinées à renforcer le rôle des médias dans l'accompagnement du processus démocratique. En fait, de notre point de vue, le paysage médiatique dans les pays de l'Ouest africain francophone a déjà dégagé ses grandes lignes d'évolution. Le réalisme consiste donc à appuyer tous ceux qui ont fait le choix d'une information critique de qualité ou qui se sont engagés dans la promotion de la communication de proximité. En augmentant leur savoir-faire professionnel, on leur permet de mieux répondre aux attentes des citoyens. En les aidant à organiser leur gestion, on leur permet de s'installer dans une certaine permanence. En les assistant dans l'utilisation des NTIC, on leur évite de céder à l'effet de mode improductif.

L'appui aux instances d'autorégulation concourt à renforcer la crédibilité des hommes de médias dans l'esprit du grand public. Un corps qui a le courage non seulement de l'autocritique, mais aussi de la sanction des dérapages déontologiques de ses membres, se valorise inévitablement aux yeux de la société. Or, l'estime des citoyens nous semble le bouclier le plus sûr des hommes de presse face aux nombreux avatars d'une démocratisation en dents de scie.

Ainsi qu'on peut le constater, le rôle des médias dans le processus démocratique doit s'analyser en évitant les idées préconçues et les vérités générales, en considérant le rythme et le degré d'ouverture démocratique dans chaque pays. Mais au-delà des particularités de chacun des pays, les médias du Sud ont en commun "un devoir de génération", pour reprendre une formule du chef de l'État malien. Ils se trouvent à une période charnière où les comportements, les réflexes et les modes de pensée de l'ère autoritaire ne se sont pas encore entièrement estompés... mais où se forment une société civile plus active, une conscience citoyenne plus combative et une gouvernance plus acceptable. Il appartient aux médias d'accompagner la culture démocratique qui émerge laborieusement et de l'aider à s'implanter.

D'eux, on n'attend pas un appui pédagogique comme le réclament souvent les politiques soucieux de voir les médias jouer "leur rôle d'éducation et de sensibilisation" en développant "une critique constructive". On espère surtout d'eux une claire perception des enjeux historiques, un positionnement lucide par rapport à ces enjeux et un travail de persuasion intelligent en faveur des tendances positives citées plus haut. Les processus de démocratisation sont déjà suffisamment fragiles pour ne pouvoir se passer d'un soutien raisonné et critique des médias ■